

<http://ugtg.org/spip.php?article2799>



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - TRANSFERT DES SALARIÉS LINX SÉCURITÉ - REPRISE DES SITES DU CHU PAR FALC



Date de mise en ligne : mardi 7 novembre 2023

- Expressions - Communiqués -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Pointe-à-Pitre, le 07 Octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transfert des Salariés de LYNX SÉCURITÉ

Reprise des sites du CHU par FALCON SECURITY

Le Secteur Sécurité UGTG informe l'ensemble des salariés, partenaires institutionnels et clients que la reprise effective des activités de sécurité sur les sites du CHU de Guadeloupe est désormais assurée par la Société FALCON SECURITY.

Cette reprise fait suite à la procédure de liquidation judiciaire de la Société LYNX SÉCURITÉ, prononcée le 18 Septembre 2025.

Conformément à l'Avenant du 28 Janvier 2011 et de la Convention Collective, les contrats des salariés transférables seront repris dans les conditions prévues par la loi, garantissant ainsi la continuité de l'emploi et la sécurité des établissements hospitaliers.

Une rencontre est programmée ce Mardi 07 Octobre 2025 à 8 h 30 au siège social de la Société FALCON SECURITY, pour la signature des avenants de contrat des agents concernés.

Le Secteur Sécurité UGTG salue la mobilisation et le professionnalisme des salariés qui, malgré les incertitudes liées à la procédure judiciaire, ont continué à assurer leurs missions dans l'intérêt du service public hospitalier.

Le Secteur Sécurité UGTG appelle les autorités publiques et les donneurs d'ordre à garantir la pleine application des dispositions légales relatives à la reprise des contrats de travail, et au maintien des droits des salariés.

Sèl lalit ka péyé !

Sékirité sé on métyé !

Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG, Le Responsable du SECTEUR

Loris YEPONDE (Contact : 06.90.71.02.32)
